

Journée technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes : Les espèces exotiques envahissantes et les espaces protégés

jeudi 11 septembre 2014

Foyer socioculturel, Montsoreau



CONTEXTE ET OBJECTIFS

La prolifération des espèces exotiques envahissantes entraîne des impacts écologiques, sanitaires et socio-économiques. Dans les espaces protégés, les impacts de ces espèces sur les écosystèmes ont des répercussions sur la valeur patrimoniale et culturelle des milieux.

Cette journée, organisée par la FCEN dans le cadre de l'animation de la plateforme « Eau, Espaces, Espèces » du plan Loire grandeur nature, visait l'échange d'expériences entre gestionnaires, et l'intégration de ces actions dans un cadre plus large pour une meilleure prise en compte de la problématique.

BILAN

La journée technique a rassemblé quarante-cinq participants au sein du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (liste des participants en annexe). Les présentations en salle de la matinée ont permis d'aborder les différents aspects liés aux espèces exotiques envahissantes, de la hiérarchisation des espèces aux suivis mis en place. Les échanges, se sont prolongés lors du repas et de la sortie de terrain de l'après-midi. La visite permis de présenter aux participants deux expériences de gestion dans des sites Natura 2000 situés à proximité de Montsoreau.

La nécessité d'un suivi de l'évolution des écosystèmes à la suite des interventions mises en œuvre sur les sites a été soulignée lors de ces échanges. Il est pour cela important dans les chantiers de gestion des espèces exotiques envahissantes – comme dans tous les travaux de restauration des milieux – de fixer des objectifs les plus précis possibles. Le devenir des déchets issus des opérations d'arrachage est une question qui reste encore en suspens pour beaucoup de gestionnaires. Un travail sur cet aspect de la gestion est en cours dans plusieurs régions, dont les résultats seront partagés avec l'ensemble du réseau de gestionnaires via le Centre de Ressources. Les grands objectifs de la stratégie de gestion du bassin (Hudin *et al.*, 2014) ont également été rappelés, comme la possibilité d'arrêter la gestion des espèces invasives sur un site lorsque les coûts sont trop importants comparés aux bénéfices de la gestion.

L'ensemble des présentations et des documents relatifs à ce séminaire sont accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : <http://centrederesources-loirenature.com/> (Espèces invasives, Evénements/Séminaires).

RESUME DES PRESENTATIONS

Stéphanie Hudin (FCEN) et Guillaume Delaunay (PNR Loire-Anjou-Touraine) ont accueilli les participants et introduit la journée, dont le déroulement a été ensuite présenté par Sylvie Varray (FCEN).

Introduction de la journée (*Sylvie Varray, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels*)

Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » a été créé en 2002 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre du plan Loire II. Animé par la FCEN, ce groupe réunit une grande variété d'acteurs (scientifiques, coordinateurs régionaux, collectivités, délégations de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, syndicats mixtes, etc.), et a pour objectifs de mettre en commun des informations et des expériences, d'élaborer une stratégie coordonnée à l'échelle du bassin et favoriser les échanges ainsi que la mise en place d'outils communs. Pour ce faire, des outils communs élaborés dans le cadre du groupe de travail ont été mis à la disposition des gestionnaires (liste d'espèces actualisée, fiches de relevés et de suivi harmonisées, guide de reconnaissance et manuel de gestion) et des supports de sensibilisation et d'information ont été réalisés (plaquettes, exposition, etc.). L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site du Centre de Ressources (dossier thématique « Plantes invasives »). Plus récemment (2014) le groupe vient de valider une stratégie coordonnée de gestion des espèces exotiques envahissantes à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Le programme d'actions liées à la mise en œuvre de la stratégie est le prochain chantier principal du groupe.

Généralités sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les espaces protégés

Les espaces protégés sont une source de biodiversité et sont le support de nombreux bénéfices pour les services écosystémiques essentiels et pour les communautés. Ils sont sujets à de nombreuses pressions dont les espèces invasives font partie, avec des impacts sur les communautés et les écosystèmes. Une enquête réalisée à l'échelle mondiale a mis en évidence presque 500 espaces protégés qui ont des impacts liés aux espèces exotiques envahissantes, répartis sur une centaine de pays principalement situés en Europe et en Afrique. Le bassin de la Loire compte plus de 1300 espaces protégés, avec une majorité de sites Natura 2000 (490) dont la gestion conservatoire est influencée par la problématique des EEE. Les difficultés liées à la gestion des espèces invasives y relèvent principalement de la mise en œuvre d'une gestion adaptée aux sites à grande valeur patrimoniale, des manques de fonds et de soutien institutionnel comme légal, ainsi que de conflits d'intérêts. Les principales recommandations issues de la bibliographie concernant la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les espaces protégés seront développées lors des présentations de retours d'expériences.

Hiérarchisation des plantes exotiques et stratégie d'action en région Centre (*Simon Nobilliaux, Conservatoire botanique national du bassin parisien*)

L'objectif de la hiérarchisation des espèces végétales exotiques envahissantes en région Centre est de mettre en exergue les espèces les plus problématiques pour l'environnement, la santé et/ou les usages et d'en hiérarchiser la liste. Pour ce faire, l'échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne est utilisée. Elle prend en compte la densité des populations présentes sur le territoire, la répartition, la nature des milieux colonisés et le risque de prolifération de l'espèce. Les espèces sont ainsi classées en 6 catégories, allant des espèces exotiques insuffisamment documentées (rang 0) aux espèces invasives avérées (rang 5). La stratégie de gestion du groupe « plantes invasives de la région Centre » repose sur le stade d'invasion, mettant de ce fait l'accent sur la prévention (éviter l'introduction) et la détection précoce des espèces en vue de leur éradication. Cette stratégie est déclinée en fonction des territoires, ce qui nécessite des connaissances de terrain actualisées et d'adapter la liste d'espèces selon le secteur étudié. Cette organisation permet de faire ressortir 58 espèces

parmi les 366 espèces exotiques présentes en France et de les hiérarchiser dans une stratégie globale de gestion à l'échelle régionale.

Le Xénope lisse : de la veille à l'action dans les Deux-Sèvres *(Rodolphe Olivier, communauté de communes du Thouarsais)*

Originaire du sud de l'Afrique, le Xénope lisse a été introduit dans de nombreux pays pour la recherche biologique. Un ancien centre d'élevage situé à Bouillé-Saint-Paul (dans l'Argentonnois) serait à l'origine de son introduction accidentelle dans le milieu naturel dans les années 1980. Suite aux premières études sur le Xénope en 2001-2005 puis en 2008-2009, l'espèce a été reconnue comme invasive dans la région Pays de la Loire en 2003 puis au niveau national en 2010. Les principaux impacts de cet amphibien sont la prédation, la transmission de l'agent pathogène de la chytridiomycose dont il est porteur sain et la diminution de la richesse spécifique. L'espèce fait l'objet de suivi et d'actions de lutte depuis 2011, dans un premier temps portées par la communauté de communes de l'Argentonnois puis par celle du Thouarsais en 2014. Les actions engagées concernent : le piégeage des points d'eau (définition du front de colonisation), la sensibilisation du public et l'étude de la mobilité de l'espèce. La mise en place d'un projet Life « Amphibiens exotiques envahissants », actuellement en cours d'élaboration, permettrait d'optimiser les actions engagées sur le Xénope lisse.

Echanges avec la salle :

L'utilisation de l'ADN environnemental est reconnue comme efficace pour la détermination du front de colonisation de la Grenouille taureau. Il semble en revanche d'après la LPO que pour le Xénope, cette technique aurait des résultats variables et serait plus coûteuse à une échelle localisée qu'une campagne de piégeage.

Gestion de la Jussie et restauration d'annexes hydrauliques à St Rémy-la-Varenne : un exemple de programme multi-acteurs *(Lucile Stanicka, parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine)*

La boire du Passage est un bras mort de 1,4 km, comportant plusieurs vasques séparées à l'étiage et située dans une zone dont la richesse écologique importante. En juillet 2009, le CORELA a signé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne le Contrat pour la Restauration et l'Entretien de la Loire estuarienne Amont, s'engageant ainsi aux côtés de la Fédération départementale de pêche et de Voies Navigables de France pour un programme d'actions de 5 ans, en vue de la restauration des boires et autres annexes hydrauliques liées au fleuve entre Nantes et Montsoreau. Les divers travaux engagés sur la boire du Passage ont mobilisé un groupe de travail local coordonné par le CORELA et concernaient entre autres la gestion de la Jussie (arrachage manuel annuel depuis 2012), avec pour objectif la mobilisation d'une équipe bénévole et pérenne pour l'arrachage annuel à partir de 2015. Les travaux réalisés ont permis de retrouver une fonctionnalité piscicole et hydraulique sur un site patrimonial valorisé (sentier d'interprétation, etc.). La boire du Passage reste cependant fragile et menacée par les espèces invasives, et la pérennité des actions de lutte n'est pas assurée.

Echanges avec la salle :

La période de déconnexion de la boire est importante à prendre en compte lors de la gestion de la jussie, pour éviter la dissémination de l'espèce. Dans le cas de la boire du Passage, la reconnexion avec la Loire a lieu après la reproduction de la jussie, qui se développe lorsque la boire est déconnectée du cours d'eau.

Les déchets issus de l'arrachage ont été exportés par l'entreprise qui est intervenue sur le chantier vers une plate-forme agréée. A ce jour, la solution privilégiée est d'intervenir fréquemment sur de petites quantités qui sont mises à sécher.

Transposabilité des actions de gestion et suivi post-intervention : quelques recommandations *(Jacques Haury, INRA Agrocampus Ouest)*

Les problématiques de terrain ont fait émerger de nouvelles thématiques de recherche (recherche appliquée). Les gestionnaires et les chercheurs sont de plus en plus amenés à travailler ensemble, mais font face à des

difficultés de communication et de compréhension. Les invasions biologiques sont la résultante de trois notions, dont la prise en compte orientera la gestion : le milieu (caractéristiques de l'écosystème), l'espèce introduite (potentiel invasif) et la demande sociale (pression de propagules). La transposabilité d'une action de gestion est l'identification des aspects d'une expérience de gestion qui ne soient pas directement liés au site où elle a été mise en œuvre. Les principales difficultés liées à la gestion sont la variabilité interannuelle des conditions climatiques et des résultats, le manque de moyens financiers l'absence d'état initial ou de témoin de l'évolution du milieu sans la mise en œuvre de la gestion. L'amélioration de la transposabilité des actions et des résultats comprend : un état initial complet, la mise par écrit d'un protocole d'action (à faire éventuellement valider), la rédaction de rapports d'intervention (ce qui est prévu, réalisé, les difficultés rencontrées, etc.) et la mise en place d'un suivi post-gestion. Ce dernier doit être prévu avant la réalisation de l'action pour mettre en place des protocoles adaptés, et prendre en compte plusieurs pas de temps afin de différencier l'effet immédiat du différé.

SORTIE DE TERRAIN

Gestion de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay

La Loire est un corridor naturel et est donc sensible aux espèces exotiques envahissantes. La première observation de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay remonte à juin 2002. Suite à cette observation et au vu du potentiel hautement envahissant de l'espèce, qui peut coloniser d'importantes surfaces, une intervention de curage du site a été réalisée en novembre 2003. La nécessité de créer des chemins pour permettre aux engins d'accéder au site a représenté un surcoût pour l'action. Suite au décaissement sur environ 1m, quelques pieds de Lézardelle sont encore aujourd'hui trouvés sur le site. L'arrachage de l'espèce nécessite d'aller chercher l'ensemble de la racine principale qui peut s'enfoncer profondément dans la vase.

Intervention sur la Jussie sur l'île du Petit Thouars

En 2002, une étude départementale sur les espèces invasives a permis de recenser 1000 m² de jussie sur 15 stations réparties sur l'île du Petit Thouars, ainsi que la présence d'autres espèces exotiques envahissantes (Lampourde orientale, Paspale à deux épis, Elodée du Canada, etc.). Suite à cette étude, une première opération d'arrachage manuel a eu lieu dès 2003 sur les annexes hydrauliques dont l'île du Petit Thouars, pour un budget de 7000€. Les arrachages ont été réalisés chaque année jusqu'en 2009, où la Fédération départementale de pêche d'Indre-et-Loire a lancé un programme de restauration d'annexes hydrauliques sur la Vienne et la Loire visant à restaurer et/ou entretenir une quarantaine de sites et à en surveiller une vingtaine. En effet, les coûts d'arrachage au mètre carré étant très élevés sur les secteurs en question, les actions sont ainsi concentrées sur les sites avec les plus forts enjeux. Le parti a été pris de ne plus gérer un site si après 2-3 ans d'arrachage les surfaces ne diminuent pas.



Journée technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes et les espaces protégés

Le jeudi 11 septembre 2014 à Montsoreau

La prolifération des espèces exotiques envahissantes entraîne des impacts écologiques, sanitaires et socio-économiques. Dans les espaces protégés, les impacts de ces espèces sur les écosystèmes ont des répercussions sur la valeur patrimoniale et culturelle des milieux.

Les objectifs poursuivis par cette journée technique sont l'échange d'expériences entre gestionnaires, notamment concernant la réalisation d'actions de gestion et l'intégration de ces actions dans un cadre plus large pour une meilleure prise en compte de la problématique. Cette journée, organisée par la FCEN dans le cadre de l'animation de la plateforme « Eau, espaces, espèces » du plan Loire grandeur nature, s'adresse aux acteurs et gestionnaires du patrimoine naturel et des milieux du bassin Loire-Bretagne, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette thématique.

Programme

Matin : présentations en salle

8h30 : accueil à la Maison du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

9h : introduction de la journée (*Sylvie Varray – Fédération des Conservatoires d'espaces naturels*)

- Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne »
- Généralités sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les espaces naturels protégés

9h30 : présentations et échanges en salle

- Hiérarchisation des plantes exotiques et stratégie d'action en région Centre (*Simon Nobilliaux – Conservatoire botanique national du bassin parisien*)
- Le Xénope lisse : de la veille à l'action dans les Deux-Sèvres (*Rodolphe Olivier – Communauté de communes du Thouarsais*)
- Gestion de la Jussie et restauration d'annexes hydrauliques à St Rémy-la-Varenne : un exemple de programme multi-acteurs (*Lucile Stanicka – Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine*)
- Transposabilité des actions de gestion et suivi post-intervention : quelques recommandations (*Jacques Haury, Agrocampus Ouest*)

12h45 : buffet servi sur place

Après-midi : sortie terrain

14h-17h : visite de deux sites à proximité de Montsoreau

- Gestion de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
- Intervention sur la Jussie sur l'île du Petit Thouars par la Fédération départementale de pêche d'Indre-et-Loire



Cette journée est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

INFORMATIONS PRATIQUES

La journée technique se déroulera au foyer socioculturel de Montsoreau, en face de la maison du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine où se déroulera l'accueil.



Cette journée a été organisée en lien avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.



Foyer socioculturel de Montsoreau, 2 avenue de la Loire - 49730 Montsoreau
Maison du Parc naturel régional, 15 avenue de la Loire - 49730 Montsoreau

Pour toute information complémentaire :

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Sylvie Varray
sylvie.varray@reseau-cen.org
Tél. : 02.38.24.55.00

Agnès Raysséguier
agnes.raysseguier@reseau-cen.org
Tél. : 02.38.24.55.00
Fax : 02.38.24.55.01

Stéphanie Hudin
stephanie.hudin@reseau-cen.org
Tél. : 02.38.24.55.03

Voir aussi les sites du [Centre de Ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin ligérien](#) et du [Plateau Collaboratif d'Echange](#) du plan Loire grandeur nature.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Cette journée est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Liste participants
Journée technique
"Les espèces exotiques envahissantes et les espaces protégés", 11 septembre 2014

NOM	PRENOM	ORGANISME	Adresse mail
AUTRET	Bérenère	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	b.autret@nantes.port.fr
BARDIN	Vincent	Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents	v.bardin@meung-sur-loire.com
BOITARD	Franck	CORELA	franck.boitard@corela.org
BOURDAIS	Serge	Fédération Départementale des Chasseurs 41	sbourdais.fdc41@chasseurdefrance.com
BUR	Sébastien	Département de la Creuse	sbur@cg23.fr
CHABALLIER	Agnès	FREDON 37	a.chaballier@fdgdon37.fr
CHARRUAUD	Guillaume	Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	guillaume.charruaud@valleedouthouet.fr
CHÉNEAU	Willy	Département du Maine-et-Loire	w.cheneau@cg49.fr
CLOCHARD	Alain	DD Territoires des Deux Sèvres DDT79	alain.clochard@deux-sevres.gouv.fr
DECREAEMERE	Charline	CORELA	charline.decreaemere.corela@gmail.com
DELAUNAY	Guillaume	PNR Loire Anjou Touraine	g.delahunay@parc-loire-anjou-touraine.fr
DESGRANGES	Sylvie	LPO Anjou	sylvie.desgranges@lpo-anjou.org
DREVET	Vincente	Roannais Agglomération	vdrevet@roannais-agglomeration.fr
DUFAY	Annie	DREAL Centre	annie.dufay@developpement-durable.gouv.fr
DUMOULIN	Céline	Département de Loire-Atlantique	celine.dumoulin@loire-atlantique.fr
GHANAY	Hédia	Mairie de Langeais	ghanay.hedia@gmail.com
GOUTIERAS	Christel	FDGDN Haute-Vienne	fdgdon87@gmail.com
GUARDIA	François	Mairie de Langeais	environnement.langeais@orange.fr
HAMELIN	Maxime	Département du Maine-et-Loire	m.hamelin@cg49.fr
HAURY	Jacques	Agrocampus Ouest	jacques.haury@agrocampus-ouest.fr
HUDIN	Stéphanie	FCEN	stephanie.hudin@reseau-cen.org
HUREL	Paul	ONCFS	paul.hurel@oncfs.gouv.fr
LANDIER	Bruno	ONCFS	bruno.landier@orange.fr
LEBRASSEUR	Julie	CEN Loir-et-Cher	j.lebrasseur.cen41@gmail.com
LEDUC	Vinciane	SEPANT	vinciane.leduc@sepant.fr
MARTIN	Bastien	PNR Loire Anjou Touraine	b.martin@parc-loire-anjou-touraine.fr
MESNIER	Pierre	Syndicat de la Brenne	syndicat.brenne@wanadoo.fr
METAY	Xavier	FNE Pays de la Loire	x.metay@fne-pays-de-la-loire.fr
MOREL	David	Entente Interdépartementale pour l'Aménagement du bassin de l'Authion	david.morel@sage-authion.fr
MOSNIER	Natacha	SieraVL	sieravi-animateur@vendome.eu
NICOLAS	Yann	Fédération de Pêche de Maine et Loire	yann.nicolas@fedepêche49.fr
NOBILLIAUX	Simon	CBN Bassin Parisien	simon.nobilliaux@developpement-durable.gouv.fr
OLIVIER	Rodolphe	Communauté de Communes du Thouarsais	rodolphe.olivier@thouars-communaute.fr
PÉAUD	Pierre	Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet	natura2000@valleedouthouet.fr
RENAUD	Christophe	ONCFS SD du Cher	sd18@oncfs.gouv.fr
RICOU	Grégoire	Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire	g.ricou@fedepêche37.fr
RIQUET	Olivier	PNR Loire Anjou Touraine	O.RIQUET@parc-loire-anjou-touraine.fr
ROCHE	Jean-Baptiste	Syndicat d'aménagement des Cours d'eau du bassin de l'Authion (SIACEBA)	tr.syndicat.authion@orange.fr
ROUILLÉ	Antoine	ADEV Environnement	contact@adev-environnement.com
SOVERETO	Anais	Communauté de Communes de Montrésor	indrois@orange.fr
STANICKA	Lucile	PNR Loire Anjou Touraine	L.STANICKA@parc-loire-anjou-touraine.fr
THIBAUT	Simon	Communauté de Communes de Thouars	rodolphe.olivier@thouars-communaute.fr
VARRAY	Sylvie	FCEN	sylvie.varray@reseau-cen.org
VAUDOLON	Eloi	Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Eure et Loir	peche28@orange.fr
VOINSON	Christophe	ONCFS SD du Cher	sd18@oncfs.gouv.fr



Journée technique

Les espèces exotiques envahissantes et les espaces protégés



1^{er} arrêt : gestion de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay

Lieu : site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » (FR5200629)

Animatrice : Lucile STANICKA, chargée de mission Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau », Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le site Natura 2000

Situé à l'Est du département de Maine-et-Loire (région Pays de la Loire), le site « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » s'étire le long de la Loire sur 53 km de long, à l'aval de sa confluence avec la Vienne. Il s'étend sur 33 communes de Montsoreau (à l'amont) à Pont-de-Cé (à l'aval).

Ce site classé en Zone Spéciale de Conservation couvre 5161 ha et offre une mosaïque paysagère riche, comprenant des milieux naturels tels que des prairies inondables maillées de bocage et de zones humides (les « boires »), des grèves sableuses, des coteaux calcaires... Ces milieux variés abritent à leur tour de nombreuses espèces végétales et animales, rares ou menacées, comprenant aussi bien des amphibiens (Triton crêté), des mammifères aquatiques (Castor, Loutre) et terrestres (chauves-souris), que des invertébrés (Rosalie des Alpes, Agrion de mercure, etc.). Le site Natura 2000 est aussi une zone importante pour l'avifaune migratrice, avec plus de 30 espèces d'oiseaux patrimoniales telles que la Sterne pierregarin ou le Balbuzard pêcheur.

Les activités humaines au sein du site sont également très variées. Plus de la moitié de la surface terrestre du site est agricole, et l'élevage bovin pratiqué est essentiel au maintien des prairies en bords de Loire. Les

cultures (céréales, légumes, vigne) sont également présentes sur les zones les moins inondables, tandis que les plantations de peupliers sont bien représentées à l'aval du site et en vallée du Thouet. Enfin, la chasse, la pêche et de nombreuses autres activités récréatives (canoë-kayak et autres activités nautiques, loisirs aériens, randonnée, etc.) y sont pratiqués.

Les richesses naturelles remarquables de ce site sont fragiles et menacées par l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles (pâturage extensif), la disparition des prairies de fauche inondables, le développement d'espèces invasives, etc. L'animation locale portée par le Parc vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin de préserver les habitats et espèces ayant valu la désignation du site au titre de Natura 2000.

Gestion de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay

La Lézardelle penchée (*Saururus cernus* L.)

La Lézardelle penchée est originaire de l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et est proposée en jardinerie. Cette espèce reconnue comme envahissante en Nouvelle-Zélande est présente en Europe en Italie, Grande-Bretagne et Belgique. En France, elle est détectée dans deux départements : le Nord-Pas-de-Calais et le Maine-et-Loire. Cette espèce tolérante à l'ombre peut former de grandes colonies grâce à une reproduction végétative efficace, une forte production de graines et une bonne résistance au gel. Elle est trouvée dans les zones humides en bordure de cours d'eau et les forêts humides.

Gestion sur le bras de Souzay

La première observation de la Lézardelle penchée sur le bras de Souzay remonte à juin 2002. Suite à cette observation et au vu du potentiel hautement envahissant de l'espèce, qui peut coloniser d'importantes surfaces), une intervention de curage du site a été réalisée en novembre 2003. L'année suivante, l'espèce n'est pas retrouvée et il faut attendre 2006 pour retrouver quelques pieds de Lézardelle penchée. Cette espèce fait encore aujourd'hui l'objet de petits arrachages manuels, un faible nombre de pieds étant encore présents sur le site.



2^{ème} arrêt : intervention sur la Jussie au niveau de l'île du Petit Thouars

Lieu : site Natura 2000 « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre » (FR2410011)

Animateur : Olivier RIQUET, coordinateur et coanimateur Natura 2000 « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre », Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Le site Natura 2000

Le site des « basses vallées de la Vienne et de l'Indre » est situé à l'Ouest du département d'Indre-et-Loire et comprend deux entités disjointes correspondant aux vallées inondables de la Vienne et de l'Indre avant leur confluence avec la Loire. Ce site, classé en Zone Spéciale de Conservation par l'arrêté du 3 novembre 2005, a une superficie de 5671 ha et s'étend sur 22 communes de la région Centre.

Les prairies inondables exploitées par fauche et/ou pâturage y forment de grands ensembles favorables à plusieurs espèces d'oiseaux rares et menacés tels que le Râle des genêts, la Pie-grièche écorcheur, le Tarier des prés, la Marouette ponctuée, etc. Les zones de plantation d'arbres sont également très présentes et certains secteurs sont caractérisés par un maillage bocager dense où les arbres têtards ceinturent les prairies (bocage du Véron), ce qui constitue le lieu de vie du Crapaud calamite ou du Grand capricorne.

L'agriculture représente la moitié de la surface du site et intervient pour beaucoup dans le maintien des milieux ouverts remarquables par l'élevage. La culture du peuplier constitue la deuxième activité importante du site, avec un peu plus de 1200 ha de surface plantée. Le site est utilisé pour plusieurs activités de loisirs : la chasse, la pêche, les activités nautiques (batellerie, canoë-kayak) et le tourisme de nature (balades pédestres, équestres, circuits Loire à vélo...).

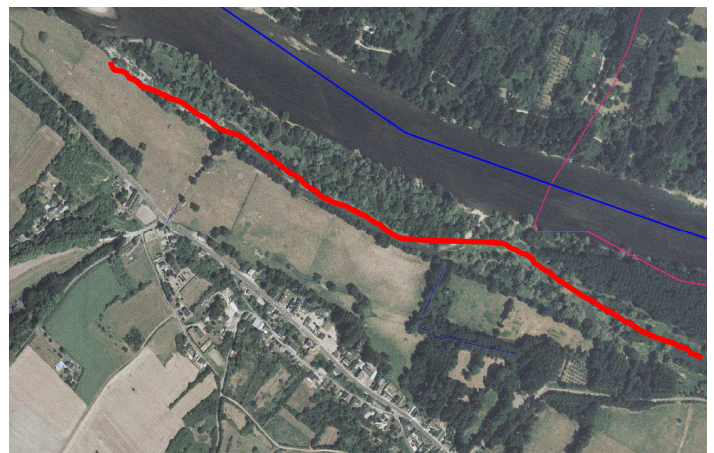
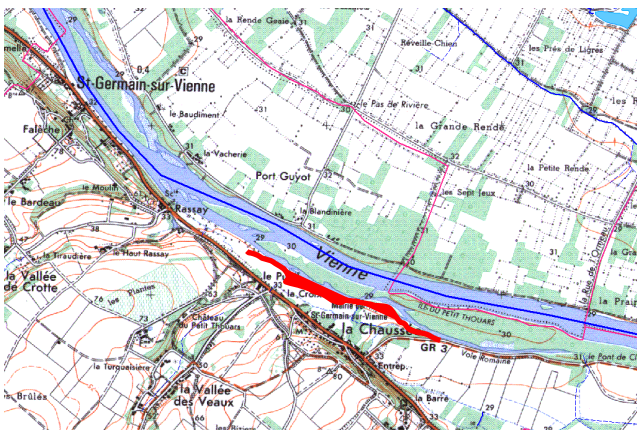
La vulnérabilité du site est grande, avec un enjeu principal reposant sur la présence d'une population de Râle des genêts. Cette espèce est en fort déclin au niveau européen et français, et dépend pour sa reproduction et son alimentation de milieux de prairies inondables gérés de manière extensive. Le maintien de la reproduction de cette espèce sur la zone se trouve confronté à plusieurs facteurs tels que la précocité des fauches des prairies, la disparition des prairies naturelles, l'abaissement de la ligne d'eau des affluents de la Loire et la déprise agricole.

Le PNR LAT assure l'animation du site pour la période 2010-2016, en coanimation avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire. Le travail d'animation consiste à encourager les pratiques favorables aux espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et leurs habitats. Ces actions peuvent s'appuyer sur la mise en place de Mesures agri-environnementales, de Contrats N2000 ou de Chartes N2000.

Intervention sur la Jussie au niveau de l'île du Petit Thouars

Le site :

Le site se situe au niveau de l'île du Petit Thouars sur la commune de Saint-Germain-sur-Vienne et fait 2 km de long sur 10 à 20 m de largeur. Le milieu sur ce site est très diversifié, avec un bras principal alimenté par un ruisseau et de petits bras morts. Trois espèces de plantes protégées sont présentes sur le site.



Les travaux réalisés sur la jussie

En 2002, une étude départementale sur les espèces invasives permet de recenser 1000 m² de jussie sur 15 stations réparties sur l'île du Petit Thouars, ainsi que la présence d'autres espèces exotiques envahissantes (Lampourde orientale, Paspale à deux épis, Elodée du Canada, etc.). Suite à cette étude, une première opération d'arrachage manuel a lieu dès 2003 sur les annexes hydrauliques dont l'île du Petit Thouars. Les arrachages auront lieu chaque année jusqu'en 2009, où la Fédération départementale de pêche d'Indre-et-Loire lance un programme de restauration d'annexes hydrauliques sur la Vienne et la Loire qui vise à restaurer et/ou entretenir une quarantaine de sites. En 2014, une opération de détournement des stations de Gratiolle officinale (espèce patrimoniale) a lieu.

Après dix années de gestion des jussies sur les annexes hydrauliques, un constat mitigé apparaît. Certains sites ont été abandonnés car peu d'améliorations ont été notées (enrochements, conditions d'extractions trop compliquées). Néanmoins, il a été constaté que l'espèce est quasiment éteinte sur certains sites. Ce sont souvent les sites topographiquement plus élevés, et d'autres sites où l'espèce est très concurrencée suite à un arrachage précoce après les travaux de restauration.

La Fédération départementale de pêche suit une vingtaine d'annexes hydrauliques avec des sites sous surveillance (sans intervention) et des sites sur lesquels 1 intervention/an est prévue, pour un coût de 500 à 1500 €/site/an.

A l'issue de son programme de restauration des annexes hydrauliques la Fédération départementale de pêche d'Indre-et-Loire a réalisé un film qui évoque la problématique des plantes invasives : <http://fedepêche37.fr/>.